



conseil • expertise comptable • audit

Commissaires aux comptes

Anne Laure Destruel

Thierry Marty

Christophe Carles

Jérôme Cathala

Thierry Eychenne

Pascal Fouque

Sylvie Maguelonne

Sébastien Roch

Association COMITE DEPARTEMENTAL
DE TARN ET GARONNE DE LA
LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

140, avenue de l'EUROPE

ALBASUD

82 000 MONTAUBAN

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

05 63 03 86 65
audit@sodecal.fr

449, Avenue du Danemark
Albasud - BP 364
82000 Montauban

MEMBRE INDÉPENDANT

A U D E C I A

Société de commissaires aux comptes
inscrite sur la liste nationale des
commissaires aux comptes, rattachée à la
Compagnie Régionale des Commissaires
aux comptes de Toulouse
SAS au capital de 7 638 €
RCS Montauban 314 684 481

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Aux Membres de l'association LE COMITE DEPARTEMENTALE DE TARN ET GARONNE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre Association LE COMITE DEPARTEMENTAL DE TARN ET GARONNE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

- Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- L'annexe aux comptes annuels expose les règles et méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes annuels. Les appréciations auxquelles nous avons procédé dans le cadre de notre audit ont porté sur le caractère approprié des règles et principes comptables appliqués et fournis dans les notes de l'annexe, ainsi que sur la présentation des comptes pris dans leur ensemble ;
- Nous avons également vérifié les informations reprises dans le Compte de Résultat par Origine et Destination et le Compte Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public des points 4.1 et 4.7 de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

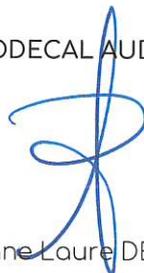
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur des éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de son incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montauban, le 05 avril 2022

SODECAL AUDIT



Anne-Laure DESTRUEL
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2021	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 059.82	(1 059.82)		
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	1 059.82	(1 059.82)		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	646 021.45	(139 217.60)	506 803.85	535 773.34
Terrains	140 000.00		140 000.00	140 000.00
Constructions	464 518.35	(103 121.88)	361 396.47	387 365.35
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	41 503.10	(36 095.72)	5 407.38	8 407.99
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	647 081.27	(140 277.42)	506 803.85	535 773.34
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				282.01
CRÉANCES	16 157.82		16 157.82	13 553.21
Créances clients, usagers et comptes rattachés				100.74
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	16 157.82		16 157.82	13 452.47
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	507 731.03		507 731.03	467 717.94
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	507 731.03		507 731.03	467 717.94
Charges constatées d'avance	450.00		450.00	450.00
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	524 338.85		524 338.85	482 003.16
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 171 420.12	(140 277.42)	1 031 142.70	1 017 776.50
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

SODECAL AUDIT

Commissaires aux comptes

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2021	Exercice au 31/12/2020
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves	947 154.48	927 341.32
Réserves statutaires ou contractuelles	34 675.85	34 675.85
Réserves pour projet de l'entité	912 478.63	892 665.47
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	5 072.46	19 813.16
Situation nette (sous total)	952 226.94	947 154.48
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat / contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement	3 000.00	4 414.00
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	955 226.94	951 568.48
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	3 102.00	3 102.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	3 102.00	3 102.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTE sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	47 709.76	55 002.02
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 784.85	35 523.59
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	4 426.22	6 965.83
Dettes fiscales	422.22	566.60
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	13 076.47	11 946.00
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance	25 104.00	8 104.00
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	72 813.76	63 106.02
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 031 142.70	1 017 776.50

SODECAL AUDIT

Commissaires aux comptes

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	11 432.00	11 576.00	(144.00)	-1.24 %
Ventes de biens et services	8 438.46	4 870.00	3 568.46	73.27 %
Ventes de biens	2 184.00	1 670.00	514.00	30.78 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	6 254.46	3 200.00	3 054.46	95.45 %
. dont parrainages	3 652.50	1 875.00	1 777.50	94.80 %
Concours publics et subventions d'exploitation	10 931.81	11 170.00	(238.19)	-2.13 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	145 794.25	139 807.84	5 986.41	4.28 %
Dons manuels	143 678.25	117 891.89	25 786.36	21.87 %
Mécénats	2 116.00	2 424.00	(308.00)	-12.71 %
Legs, donations et assurances-vie		19 491.95	(19 491.95)	
Contributions financières reçues	55 218.54	4 034.75	51 183.79	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	120.10	74.62	45.48	60.95 %
PRODUITS D'EXPLOITATION	231 935.16	171 533.21	60 401.95	35.21 %
Achats de marchandises	370.67	379.30	(8.63)	-2.28 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	64 249.35	53 242.97	11 006.38	20.67 %
Aides financières	73 493.71	17 936.87	55 556.84	
Impôts, taxes et versements assimilés	7 644.42	6 929.00	715.42	10.33 %
Salaires et traitements	34 144.61	27 681.80	6 462.81	23.35 %
Charges sociales	10 222.26	5 473.67	4 748.59	86.75 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	29 639.49	32 080.16	(2 440.67)	-7.61 %
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	9 095.27	9 957.06	(861.79)	-8.66 %
CHARGES D'EXPLOITATION	228 859.78	153 680.83	75 178.95	48.92 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	3 075.38	17 852.38	(14 777.00)	-82.77 %
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	642.08	685.78	(43.70)	-6.37 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	642.08	685.78	(43.70)	-6.37 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	642.08	685.78	(43.70)	-6.37 %

SODECAL AUDIT

Commissaires aux comptes

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	3 717.46	18 538.16	(14 820.70)	-79.95 %
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	1 414.00	1 500.00	(86.00)	-5.73 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 414.00	1 500.00	(86.00)	-5.73 %
Sur opérations de gestion		60.00	(60.00)	
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES		60.00	(60.00)	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	1 414.00	1 440.00	(26.00)	-1.81 %
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	59.00	165.00	(106.00)	-64.24 %
TOTAL DES PRODUITS	233 991.24	173 718.99	60 272.25	34.70 %
TOTAL DES CHARGES	228 918.78	153 905.83	75 012.95	48.74 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	5 072.46	19 813.16	(14 740.70)	-74.40 %
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat	54 858.00	43 376.01	11 481.99	26.47 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	54 858.00	43 376.01	11 481.99	26.47 %
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	54 858.00	43 376.01	11 481.99	26.47 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	54 858.00	43 376.01	11 481.99	26.47 %
NON AFFECTÉS				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2021

SODECAL AUDIT
Commissaires aux comptes

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	4
1.1 OBJET SOCIAL	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1 <i>Préambule</i>	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2 DÉROGATIONS	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	6
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	6
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	6
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	7
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	7
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	7
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	8
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	8
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021</i>	8
3.1.7 <i>Stocks</i>	9
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i>	9
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i>	9
3.1.3 <i>Disponibilités</i>	10
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	10
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i>	10
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	11
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	11
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	12
3.2.4 <i>Provisions pour risques et charges</i>	13
3.2.4.1 <i>Tableau de variation</i>	13
3.2.4.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	13
3.2.5 <i>Dettes</i>	13
3.2.5.1 <i>Etat des échéances</i>	13
3.2.5.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	14
3.2.6 <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	14
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	14
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	15
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	15
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	18
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	18
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	18
4.2.1.2 <i>Dons manuels</i>	18
4.2.1.3 <i>Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)</i>	Erreur ! Signet non défini.
4.2.1.4 <i>Mécénat</i>	18
4.2.1.5 <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i>	19
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	19
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	19
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	19
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	19
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>	20
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	20
4.2.5 <i>Utilisation des fonds dédiés</i>	20
4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	21
4.3.1 <i>Modalités de répartition des charges</i>	21

4.3.2	<i>Missions sociales</i>	21
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	22
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	22
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources.....	22
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	22
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	23
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	23
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	23
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	23
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	23
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	25
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	26
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	26
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	26
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	27
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	27
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	30
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	30
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	31
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	31
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)Erreur ! Signet non défini.</i>	
5.2	AUTRES INFORMATIONS	31
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	31
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	32
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	32
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	32

SODECAL AUDIT
Commissaires aux comptes

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

- Cette année encore le Relais pour la Vie, notre évènement le plus important de l'année, n'a pas eu lieu.
- Une mobilisation très importante de tous nos partenaires, de nombreux commerçants et des mairies avec l'aide très soutenue de quelques bénévoles de la Ligue contre le Cancer du Tarn et Garonne ont pu pallier à ce manquement.

Une coquette somme a été récoltée au cours de manifestations organisées pour Octobre Rose : **33 695 €**

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Un fonds d'urgence « aide sociale » est reversée mi-novembre à tous les comités afin que nous puissions venir en aide à un nombre toujours plus important de personnes fragilisées par la maladie : **15 000€**

- « Enfants, Adolescents et Cancer » en partenariat avec les magasins LECLERC : **13 076 €**

- Les magasins KIABI - H&M : **8 333 €** attribués à la Commission Sociale ainsi que KIABI - MONTAUBAN **2 061€** qui seront attribués au bien-être des personnes malades et des aidants.

- Le verre du Sud Quercy – partenariat - SIEEOM : **1 605€**

- La Coupe de l'Espoir avec le Golf d'Espalais : **1 000€**

LES SUBVENTIONS / 10 000€

Hôtel du département : **3 000€**

Les mairies de Montauban – **4 000€**, Caylus, Cayrac, Cazes, Corbarieu, Escazeaux, Espinas, Garganvillar, Gimat, Golfech, Les Barthes, Mirabel, Moissac, Montech, Poupas, St Georges, Valeille, Valence d'Agen, Vigueron : **3 000€**

LES LEGS et ASSURANCES VIES / 36 561€

Il est à noter également une augmentation de quêtes décès en faveur de la Ligue du Tarn et Garonne : **13 442 €**

NOS PARTENAIRES /

ASSOCIATION STE MAFFRE, DECATHLON, E. LECLERC, GOLF D'ESPALAIS, KIABI, PHILANTROPE, SIEEOM-VERRE, TECHNI - PRINT, MSA-Informatique, Union Sportive Montalbanaise SAPIAC.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	1 060			1 060
Immobilisations corporelles	645 352	670		646 022
Immobilisations financières				
Total	646 412	670	0	647 082

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	670	0
ORDINATEUR DELL OPTIFLEX	670	
→ ...		
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	670	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles	1 060			1 060
Amort.Immobilisations corporelles	109 578	29 639		139 217
Amort.Immobilisations financières				
Total	110 638	29 639	0	140 277

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	35 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	15 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés		0	
→ Autres Créances	2 000	2 000	
→ Créances reçues par legs ou donations	14 158	14 158	
→ Charges constatées d'avance	450	450	
Total	16 608	16 608	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2021	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	123 082	
Livrets et comptes épargne	384 649	642
Comptes à terme		
Total	507 731	642

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Fournisseurs débiteurs		
→		
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→		
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation	14 158	13 175
Autres créances		
Subvention à recevoir BN	2 000	
Avoir à recevoir BN		282
Organismes sociaux		14
→		
→		
→		
Disponibilités		
Total	16 158	13 471

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Avance fournisseurs THOURON	450	450
...		
...		
...		
...		
Total	450	450

SODECAL AUDIT
Commissaires aux comptes

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2021	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2021
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale	34 676							34 676
→ Fonds de réserve missions sociales	892 665	19 813	17 903	19 813	17 903			912 479
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	19 813			5 072	-11 913	19 813	17 903	5 072
Subventions d'investissement	4 414					1 414		3 000
Provisions réglementées								
Total	951 568	19 813	17 903	24 885	5 990	21 227	17 903	955 227

SODECAL AUDIT
Commissaires aux comptes

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		0	0	0	0	0

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	3 102			3 102
Total	3 102	0	0	3 102

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 785	29 785		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	4 848	4 848		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	13 076	13 076		
Produits constatés d'avance	25 104	25 104		
Total	72 813	72 813	-	-

SODECAL AUDIT

Commissaires aux comptes

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes fiscales :	406	554
→ Impôt sur les sociétés	59	165
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	347	389
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	4 442	6 978
→ Urssaf/ Pôle emploi	736	1 603
→ Caisse de retraite	856	1 771
→ Caisse de prévoyance	394	375
→ Personnel autres charges à payer	100	13
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	1 823	2 542
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	517	661
→ Prélèvement à la source	16	13
Total	4 848	7 532

Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	22 014	12 873
→ FNP - Factures non parvenues	5 372	5 056
→ FNP - Factures non parvenues BN	16 642	7 817
...		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	13 076	11 946
→ Charges à payer/recherche	13 076	11 946
...		
Total	35 090	24 819

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

SODECAL AUDIT

Commissaires aux comptes

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

17/03/2022 -
16:49

 COMITÉ DU TARN ET GARONNE		Décembre 2021		Décembre 2020	
EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1. MISSIONS SOCIALES	183 417,58	178 195,59	113 929,00	109 236,26	109 236,26
1.1 Réalisées en France	183 417,58	178 195,59	113 929,00	109 236,26	109 236,26
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	115 341,11	110 119,12	101 983,00	97 290,26	97 290,26
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	68 076,47	68 076,47	11 946,00	11 946,00	11 946,00
1.2 Réalisées à l'étranger					
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	29 981,36	27 941,48	20 809,37	17 767,42	17 767,42
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	29 007,72	27 242,12	19 599,75	17 767,42	17 767,42
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	973,64	699,36	1 209,62		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	15 460,84	5 105,00	15 907,46	7 062,84	7 062,84
3.1 Frais d'information et de communication			1 687,29	1 687,29	1 687,29
3.2 Frais de fonctionnement	13 246,83	2 890,99	11 995,45	3 150,83	3 150,83
3.3 Autres charges	2 214,01	2 214,01	2 224,72	2 224,72	2 224,72
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			3 095,00	3 095,00	3 095,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	59,00		165,00		
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE					
TOTAL CHARGES	228 918,78	211 242,07	153 905,83	137 161,52	137 161,52
EXCÉDENT OU DÉFICIT	5 072,46		19 813,16		

	Décembre 2021		Décembre 2020	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
	50 219,36	50 219,36	39 621,53	39 621,53
<i>Réalisées en France</i>	<i>50 219,36</i>	<i>50 219,36</i>	<i>39 621,53</i>	<i>39 621,53</i>
<i>Réalisées à l'étranger</i>				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	3 682,31	3 682,31	2 894,27	2 894,27
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	956,33	956,33	860,21	860,21
TOTAL	54 858,00	54 858,00	43 376,01	43 376,01

SODECAL AUDIT
Commissaires aux comptes

17/03/2022 -
16:49

RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-199 329,04	-199 329,04	-155 064,62	-155 064,62
1.1 Cotisations sans contrepartie	-11 432,00	-11 432,00	-11 576,00	-11 576,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-145 794,25	-145 794,25	-139 807,84	-139 807,84
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-42 102,79	-42 102,79	-3 680,78	-3 680,78
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-23 730,39		-7 484,37	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	-3 652,50		-1 875,00	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-18 657,30		-4 034,75	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-1 420,59		-1 574,62	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-10 931,81		-11 170,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS				
TOTAL	-233 991,24	-199 329,04	-173 718,99	-155 064,62

SODECAL AUDIT

Commissaires aux comptes

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-54 858,00	-54 858,00	-43 376,01	-43 376,01
<i>Bénévolat</i>	-54 858,00	-54 858,00	-43 376,01	-43 376,01
<i>Prestations en nature</i>				
<i>Dons en nature</i>				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
<i>Prestations en nature</i>				
<i>Dons en nature</i>				
TOTAL	-54 858,00	-54 858,00	-43 376,01	-43 376,01

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes → ...	36 561	
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
Prestations et autres ventes	4 900	3 200
Produits financiers	649	686
Mécénat		2 424
Subventions et autres concours publics		11 170
Cotisations		11 576
Total	42 110	29 056

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

SODECAL AUDIT

Commissaires aux comptes

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Ventes de marchandises ou de prestations de services	1 421	1 670
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	1 421	1 670

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	0

SODECAL AUDIT
Commissaires aux comptes

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie par clé de répartition et garde un caractère permanent. Cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 25-11-2021.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Assurance	85	10	5	100
Electricité et eau	85	10	5	100
Téléphone	85	10	5	100
Affranchissement	85	10	5	100
Autres (à préciser)				0
Total	340	40	20	400

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	22 619	15 843
Actions d'information, de prévention et de dépistage	9 320	7 392
Actions de formation		
Actions de recherche	7 112	4 728
Actions de société et politique de santé	2 208	2 713
Frais d'appel aux dons et legs	736	904
Frais de fonctionnement (dont communication)	2 371	1 577
Total	44 367	33 157

4.3.2 Missions sociales

SODECAL AUDIT

Commissaires aux comptes

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	77 398	66 760
Actions d'information, prévention, dépistage	19 115	16 760
Actions de formation	85	
Actions de recherche	15 044	26 477
Actions autres	3 699	
Total	115 341	109 997
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades		
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	68 076	
Actions autres		
Total	68 076	0

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

SODECAL AUDIT

Commissaires aux comptes

Rubriques	2021	2020
Frais d'information et de communication	0	1 687
Frais de gestion	9 956	
Frais formation administrative	0	141
Impôts et taxes	400	
Cotisation statutaire 10%	2 891	3 009
Charges financières	732	715
Dotations aux amortissements	1 482	1 449
Charges exceptionnelles	0	60
Total	15 461	7 061

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

SODECAL AUDIT

Commissaires aux comptes

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	3568 x SMIIC x 1,5 Tarif négocié	54 858	43 376
Total		54 858	43 376

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

SODECAL AUDIT
Commissaires aux comptes

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	355	0	0	0	0	0	16	0	0	0	371
Variation de stock	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres achats et charges externes	28 643	0	0	0	27 082	236	8 287	0	0	0	64 249
Aides financières	5 418	68 076	0	0	0	0	0	0	0	0	73 494
Impôts, taxes et versement assimilés	7 245	0	0	0	0	0	399	0	0	0	7 644
Salaires et traitements	31 699	0	0	0	0	706	1738	0	0	0	34 445
Charges sociales	9 560	0	0	0	0	30	632	0	0	0	10 222
Dotations aux amortissements et dépréciations	28 158	0	0	0	0	0	0	1 482	0	0	29 640
Dotations aux provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Report sur fonds dédiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres charges	4 260	0	0	0	1 925	0	2 905	0	0	0	9 095
Charges financières											
Charges exceptionnelles											
Participations des salariés aux résultats	0										
Impôt sur les bénéfices	0										
TOTAL	115 338	68 076	0	0	29 007	972	13 977	1 482	59	0	228 919

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services	50 220	0	3 682	956	54 858
Personnel bénévole					
TOTAL	50 220	0	3 682	956	54 858

SODECAL-AUDIT
Commissaires aux comptes

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes Autres missions	3 432
Total	3 432

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2021
Produits exceptionnels	
→ Quote part subvention virée au compte de résultat	1 414
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	1 414
Charges exceptionnelles	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0

SODECAL AUDIT
Commissaires aux comptes

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

 COMITÉ DU TARN ET GARONNE		Décembre 2021	Décembre 2020
EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		178 195,59	109 236,26
<i>1.1 Réalisées en France</i>		178 195,59	109 236,26
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		110 119,12	97 290,26
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé		74 785,02	64 504,28
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		17 605,96	15 433,95
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		85,03	99,56
Actions de société et politique de santé		2 712,17	2 720,95
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		14 930,94	14 531,52
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		68 076,47	11 946,00
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé			
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		68 076,47	11 946,00
<i>Programmes nationaux</i>		68 076,47	11 946,00
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>			
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		27 941,48	17 767,42
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>		27 242,12	17 767,42
Frais d'appel de dons		23 046,38	15 404,46
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons		3 630,94	2 362,96
Frais de traitements des legs		564,80	
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et reventes			
Activités de récupérations			
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>		699,36	

Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades		
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades		
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép		
Concours ext-parrainage entp Formation		
Concours ext-parrainage entp Recherche		
Frais de recherche partenariat	699,36	
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	5 105,00	7 062,84
3.1 Frais d'information et de communication		1 687,29
Frais d'information et de communication externe		315,50
Frais d'information et de communication interne		1 371,79
3.2 Frais de fonctionnement	2 890,99	3 150,83
Frais de gestion		
Formation administrative		140,93
Impôts et taxes		
Cotisation statutaire 10%	2 890,99	3 009,90
3.3 Autres charges	2 214,01	2 224,72
Charges financières	732,04	715,46
Dotations aux amortissements	1 481,97	1 449,26
Charges exceptionnelles		60,00
TOTAL DES EMPLOIS	211 242,07	134 066,52
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		3 095,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		17 903,10
TOTAL	211 242,07	155 064,62

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	50 219,36	39 621,53
<i>Réalisées en France</i>	50 219,36	39 621,53
<i>Réalisées à l'étranger</i>		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	3 682,31	2 894,27
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	956,33	860,21
TOTAL	54 858,00	43 376,01

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés a la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés a la générosité du public en fin d'exercice		

RESSOURCES PAR ORIGINE CER

	Décembre 2021	Décembre 2020
	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-199 329,04	-155 064,62
1.1 Cotisations sans contrepartie	-11 432,00	-11 576,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-145 794,25	-139 807,84
Dons manuels non affectés	-120 526,13	-110 417,56
Dons manuels affectés	-23 152,12	-7 474,33
Legs, donations et assurances-vie non affectés		-19 491,95
Legs et autres libéralités affectés		
Mécénat	-2 116,00	-2 424,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-42 102,79	-3 680,78
Manifestations	-1 881,68	-1 625,00
Ventes (dont abonnement à vivre)	-160,00	-45,00
Prestations et autres ventes		
Activités de récupération	-1 605,00	-1 325,00
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)	-1 252,79	
Autres produits affectés		
Produits financiers	-642,08	-685,78
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-36 561,24	
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
TOTAL DES RESSOURCES	-199 329,04	-155 064,62
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-11 913,03	
TOTAL	-211 242,07	-155 064,62

Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	419 626,87	372 738,61
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	-11 913,03	17 903,10
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP	29 639,49	28 985,16
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	437 353,33	419 626,87

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-54 858,00	-43 376,01
<i>Bénévolat</i>	-54 858,00	-43 376,01
<i>Prestations en nature</i>		
<i>Dons en nature</i>		
TOTAL	-54 858,00	-43 376,01

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'applique à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
2020							
2021							
Total							

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

SODECAL AUDIT

Commissaires aux comptes

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Équivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	8	2018	15,72	31740
Bénévoles "administratifs" Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	8	1471		23118
Bénévoles de terrain Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.				
Total	16	3 489	16	54 858

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,72 € (nombre heure équivalent temps plein x 15,72 €), ou renseigné par le calcul de GABES

SODECAL AUDIT
Commissaires aux comptes

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	4	2 443	1,34
Personnel mis à disposition CES et/ou autres....			
Total	4	2 443	1,34

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	366
6257 - Réceptions	Restauration	168
...	...	
...	...	
...	...	
	Total	534

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité (hors abandon de frais)

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **1 428** membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

SODECAL AUDIT

Commissaires aux comptes